



Augmentation de loyer suite à travaux collectif

Par **ponch**, le **11/11/2008** à **15:30**

bonjour, je suis locataire d'un appartement, régie par une SLI et l'armée. De grands travaux de rénovation viennent de se terminer (peintures façades, gouttières, boîtier électrique, fenêtres, chauffages), nous avons reçu un courrier stipulant une hausse de loyer de 4 euros au m² suite à ces travaux, ceci en accord "avec le ministère de l'armée"?!? texto dans la lettre!... nous avons bien été prévenus de ces travaux (gênes occasionnées, présence, etc...) mais nullement d'une hausse de loyer suite à ces travaux! rn je ne vois pas dans mon contrat, mis à part les frais de réparation locatives, ce qui justifie ceci... est-ce légale? merci de vos réponses...